

L'ABELLE DE LA N. ORLEANS.
BREVETÉ, No 11, rue de la Charbonnière.
N. O. GRAHAM & Co.
MARCHANDISES SOUS
COTONNÉES, SOIERIES ET
COUTURES DE HAUTE
COUTURE.

ANONCES PARISIENNES PUBLIÉES PAR M. B. GAILLARDET,
No 21 RUE TRÉVISE, PARIS.
LE KI-KI DIGESTIF
DE VÉRITABLE
ORIGINAUX & PHARMACIENS A PARIS
Le Ki-Ki est le plus agréable et le plus efficace des digestifs. Il est composé de substances végétales et animales, qui agissent sur le système digestif, en favorisant la sécrétion des sucs digestifs, et en accélérant le passage des aliments dans le tube digestif. Il est particulièrement utile dans les cas de dyspepsie, de constipation, de flatulences, de douleurs d'estomac, etc.

LONDON & LAMASHIRE
FABRIQUE D'INSTRUMENTS
MACHINES A ÉCRIRE
MACHINES A TRAVAILLER LE SOIE
MACHINES A TRAVAILLER LE COTON
MACHINES A TRAVAILLER LE LAIN
MACHINES A TRAVAILLER LE LIN
MACHINES A TRAVAILLER LE CHIFFON
MACHINES A TRAVAILLER LE PAPIER
MACHINES A TRAVAILLER LE TISSU
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDON
MACHINES A TRAVAILLER LE FIL
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans
Société en commandite par actions
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

NOUVEAUTÉS!!
LION & PINSARD,
17, RUE DE LA CHARBONNIÈRE
MACHINES A ÉCRIRE
MACHINES A TRAVAILLER LE SOIE
MACHINES A TRAVAILLER LE COTON
MACHINES A TRAVAILLER LE LAIN
MACHINES A TRAVAILLER LE LIN
MACHINES A TRAVAILLER LE CHIFFON
MACHINES A TRAVAILLER LE PAPIER
MACHINES A TRAVAILLER LE TISSU
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDON
MACHINES A TRAVAILLER LE FIL
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans
Société en commandite par actions
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

DR. M. PERL & CO.,
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
100, RUE DE LA CHARBONNIÈRE
MACHINES A ÉCRIRE
MACHINES A TRAVAILLER LE SOIE
MACHINES A TRAVAILLER LE COTON
MACHINES A TRAVAILLER LE LAIN
MACHINES A TRAVAILLER LE LIN
MACHINES A TRAVAILLER LE CHIFFON
MACHINES A TRAVAILLER LE PAPIER
MACHINES A TRAVAILLER LE TISSU
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDON
MACHINES A TRAVAILLER LE FIL
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans
Société en commandite par actions
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

G. W. DONBAR & FILS,
100, RUE DE LA CHARBONNIÈRE
MACHINES A ÉCRIRE
MACHINES A TRAVAILLER LE SOIE
MACHINES A TRAVAILLER LE COTON
MACHINES A TRAVAILLER LE LAIN
MACHINES A TRAVAILLER LE LIN
MACHINES A TRAVAILLER LE CHIFFON
MACHINES A TRAVAILLER LE PAPIER
MACHINES A TRAVAILLER LE TISSU
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDON
MACHINES A TRAVAILLER LE FIL
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans
Société en commandite par actions
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

J. A. DE HART,
100, RUE DE LA CHARBONNIÈRE
MACHINES A ÉCRIRE
MACHINES A TRAVAILLER LE SOIE
MACHINES A TRAVAILLER LE COTON
MACHINES A TRAVAILLER LE LAIN
MACHINES A TRAVAILLER LE LIN
MACHINES A TRAVAILLER LE CHIFFON
MACHINES A TRAVAILLER LE PAPIER
MACHINES A TRAVAILLER LE TISSU
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDON
MACHINES A TRAVAILLER LE FIL
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET
MACHINES A TRAVAILLER LE CORDONNET

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans
Société en commandite par actions
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

JUDICIAL SALES.
SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS
In re: THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
The undersigned, Clerk of said Court, do hereby give notice that the following real estate, to-wit:
A certain lot of ground, situate in the Parish of St. Charles, bounded on the north by the lot of J. B. Gay, on the south by the lot of J. B. Gay, on the east by the lot of J. B. Gay, and on the west by the lot of J. B. Gay, containing one acre and one-half of land, more or less, and being the same as is described in the will of the said J. B. Gay, and which is now in the hands of the said J. B. Gay, and which is to be sold at public auction, on the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana.

VENTES JUDICIAIRES.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÈANS
En re: L'ESTAT DE J. B. GAY, DÉCÉDÉ.
Le soussigné, Greffier de ladite Cour, donne avis que les biens réels ci-dessous énumérés, à savoir:
Un certain lot de terrain, situé dans la paroisse de St. Charles, borné au nord par le lot de J. B. Gay, au sud par le lot de J. B. Gay, à l'est par le lot de J. B. Gay, et à l'ouest par le lot de J. B. Gay, contenant un acre et demi de terrain, plus ou moins, et qui est le même que celui qui est décrit dans le testament du dit J. B. Gay, et qui est actuellement en la possession du dit J. B. Gay, et qui est à vendre en vente publique, le 10 mai 1881, à dix heures du matin, à la Cour de la dite paroisse de St. Charles, dans la paroisse de St. Charles, Louisiane.

LEGAL NOTICES.
NOTICE TO CREDITORS OF THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
I, J. B. GAY, Clerk of the Sixth District Court of New Orleans, do hereby give notice to all creditors of the estate of the late J. B. Gay, deceased, that they are to present their claims against said estate to me, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana, on or before the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, in order that they may be allowed to participate in the assets of said estate.

VENTES JUDICIAIRES.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÈANS
En re: L'ESTAT DE J. B. GAY, DÉCÉDÉ.
Le soussigné, Greffier de ladite Cour, donne avis que les biens réels ci-dessous énumérés, à savoir:
Un certain lot de terrain, situé dans la paroisse de St. Charles, borné au nord par le lot de J. B. Gay, au sud par le lot de J. B. Gay, à l'est par le lot de J. B. Gay, et à l'ouest par le lot de J. B. Gay, contenant un acre et demi de terrain, plus ou moins, et qui est le même que celui qui est décrit dans le testament du dit J. B. Gay, et qui est actuellement en la possession du dit J. B. Gay, et qui est à vendre en vente publique, le 10 mai 1881, à dix heures du matin, à la Cour de la dite paroisse de St. Charles, dans la paroisse de St. Charles, Louisiane.

VENTES JUDICIAIRES.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÈANS
En re: L'ESTAT DE J. B. GAY, DÉCÉDÉ.
Le soussigné, Greffier de ladite Cour, donne avis que les biens réels ci-dessous énumérés, à savoir:
Un certain lot de terrain, situé dans la paroisse de St. Charles, borné au nord par le lot de J. B. Gay, au sud par le lot de J. B. Gay, à l'est par le lot de J. B. Gay, et à l'ouest par le lot de J. B. Gay, contenant un acre et demi de terrain, plus ou moins, et qui est le même que celui qui est décrit dans le testament du dit J. B. Gay, et qui est actuellement en la possession du dit J. B. Gay, et qui est à vendre en vente publique, le 10 mai 1881, à dix heures du matin, à la Cour de la dite paroisse de St. Charles, dans la paroisse de St. Charles, Louisiane.

VENTES JUDICIAIRES.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLÈANS
En re: L'ESTAT DE J. B. GAY, DÉCÉDÉ.
Le soussigné, Greffier de ladite Cour, donne avis que les biens réels ci-dessous énumérés, à savoir:
Un certain lot de terrain, situé dans la paroisse de St. Charles, borné au nord par le lot de J. B. Gay, au sud par le lot de J. B. Gay, à l'est par le lot de J. B. Gay, et à l'ouest par le lot de J. B. Gay, contenant un acre et demi de terrain, plus ou moins, et qui est le même que celui qui est décrit dans le testament du dit J. B. Gay, et qui est actuellement en la possession du dit J. B. Gay, et qui est à vendre en vente publique, le 10 mai 1881, à dix heures du matin, à la Cour de la dite paroisse de St. Charles, dans la paroisse de St. Charles, Louisiane.

INSURANCES.
Mutual Insurance Company
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

INSURANCES.
Mutual Insurance Company
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

INSURANCES.
Mutual Insurance Company
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

INSURANCES.
Mutual Insurance Company
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

INSURANCES.
Mutual Insurance Company
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

INSURANCES.
Mutual Insurance Company
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
Capital de 1,000,000 de francs
Régie par un conseil d'administration composé de dix membres
Siège social à la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière
Branche de la Nouvelle-Orléans, 100, rue de la Charbonnière

ROBACH'S BLOOD PILLS
SUGAR-COATED, PURELY VEGETABLE, FREE FROM MERCURY, ALL MINERAL POISON, AND NON-TOXIC.
FOR SICK AND NERVOUS HEADACHE!
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
The Life-Giving Principle!
Purgative Pills
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS

ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
SUGAR-COATED, PURELY VEGETABLE, FREE FROM MERCURY, ALL MINERAL POISON, AND NON-TOXIC.
FOR SICK AND NERVOUS HEADACHE!
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
The Life-Giving Principle!
Purgative Pills
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS

ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
SUGAR-COATED, PURELY VEGETABLE, FREE FROM MERCURY, ALL MINERAL POISON, AND NON-TOXIC.
FOR SICK AND NERVOUS HEADACHE!
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
The Life-Giving Principle!
Purgative Pills
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS

ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
SUGAR-COATED, PURELY VEGETABLE, FREE FROM MERCURY, ALL MINERAL POISON, AND NON-TOXIC.
FOR SICK AND NERVOUS HEADACHE!
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
The Life-Giving Principle!
Purgative Pills
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS

ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
SUGAR-COATED, PURELY VEGETABLE, FREE FROM MERCURY, ALL MINERAL POISON, AND NON-TOXIC.
FOR SICK AND NERVOUS HEADACHE!
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
The Life-Giving Principle!
Purgative Pills
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS

ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
SUGAR-COATED, PURELY VEGETABLE, FREE FROM MERCURY, ALL MINERAL POISON, AND NON-TOXIC.
FOR SICK AND NERVOUS HEADACHE!
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS
The Life-Giving Principle!
Purgative Pills
ROBACH'S BLOOD AND LIVER PILLS

MISCELLANEOUS.
NOTICE TO CREDITORS OF THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
I, J. B. GAY, Clerk of the Sixth District Court of New Orleans, do hereby give notice to all creditors of the estate of the late J. B. Gay, deceased, that they are to present their claims against said estate to me, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana, on or before the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, in order that they may be allowed to participate in the assets of said estate.

MISCELLANEOUS.
NOTICE TO CREDITORS OF THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
I, J. B. GAY, Clerk of the Sixth District Court of New Orleans, do hereby give notice to all creditors of the estate of the late J. B. Gay, deceased, that they are to present their claims against said estate to me, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana, on or before the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, in order that they may be allowed to participate in the assets of said estate.

MISCELLANEOUS.
NOTICE TO CREDITORS OF THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
I, J. B. GAY, Clerk of the Sixth District Court of New Orleans, do hereby give notice to all creditors of the estate of the late J. B. Gay, deceased, that they are to present their claims against said estate to me, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana, on or before the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, in order that they may be allowed to participate in the assets of said estate.

MISCELLANEOUS.
NOTICE TO CREDITORS OF THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
I, J. B. GAY, Clerk of the Sixth District Court of New Orleans, do hereby give notice to all creditors of the estate of the late J. B. Gay, deceased, that they are to present their claims against said estate to me, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana, on or before the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, in order that they may be allowed to participate in the assets of said estate.

MISCELLANEOUS.
NOTICE TO CREDITORS OF THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
I, J. B. GAY, Clerk of the Sixth District Court of New Orleans, do hereby give notice to all creditors of the estate of the late J. B. Gay, deceased, that they are to present their claims against said estate to me, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana, on or before the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, in order that they may be allowed to participate in the assets of said estate.

MISCELLANEOUS.
NOTICE TO CREDITORS OF THE ESTATE OF J. B. GAY, deceased.
I, J. B. GAY, Clerk of the Sixth District Court of New Orleans, do hereby give notice to all creditors of the estate of the late J. B. Gay, deceased, that they are to present their claims against said estate to me, at the Court House of the said Parish of St. Charles, in the Parish of St. Charles, Louisiana, on or before the 10th day of May, 1881, at ten o'clock in the forenoon, in order that they may be allowed to participate in the assets of said estate.